



Proposition d'axes pour une stratégie d'inclusion numérique

Conférence-débat

Pour une stratégie
d'inclusion numérique

Jeudi 29 juin – Forum des Images



AXE 1 : partager des ressources au sein d'un réseau parisien d'inclusion numérique

Action 1 : construire un réseau parisien d'inclusion numérique

- Créer une instance d'échange avec les partenaires institutionnels (Etat, Ville de Paris, CAF, CPAM, CNAV, Pôle emploi, Mission locale) à l'échelon parisien. Proposer un schéma de gouvernance et définir les thématiques traitées par les différents comités. Dans ce cadre d'échange Paris et la Seine-Saint-Denis s'engagent en outre à organiser des groupes d'échanges entre professionnels de terrain sur la formation des travailleurs sociaux à la médiation numérique et, plus globalement, sur les initiatives menées par chaque collectivité concernant l'inclusion numérique de leur territoire.
- Développer un réseau de structures de proximité (médiathèques, espaces publics numériques, services sociaux, centres socio-culturels, associations, etc.) autour de l'inclusion numérique, en mobilisant également les partenaires institutionnels locaux. Organiser son animation pour accompagner la dynamique à l'image des territoires pilotes du 13ème arrondissement et de la DST Est (11e/12e/20e).

Échéance

2017

2018

Action 2 : informer et communiquer

- Faire vivre une cartographie de l'offre recensant les structures qui proposent un accompagnement en faveur de l'inclusion numérique.
- Organiser une communication efficace autour du réseau pour le rendre visible auprès des publics et des structures partenaires.
- Partager la connaissance entre membres du réseau sur l'inclusion numérique (évolutions des pratiques et des outils, informations sur les initiatives de chacun...).
- Travailler à la proposition d'un label commun à l'ensemble des partenaires du réseau.

2017

2017

2018

2017

Action 3 : expérimenter un outil commun

- Mettre en place sur la base d'un outil numérique, une expérimentation qui permette d'évaluer le niveau initial de la personne, de l'orienter vers l'accompagnement ou la formation adaptée, et d'évaluer sa progression (les territoires d'expérimentation seront le 13ème arrondissement et la DST Est).

2018



AXE 2 : accompagner les publics éloignés du numérique et leurs aidants

Action 4 : veiller à ce que le non équipement ne soit pas un frein à l'utilisation du numérique

- Développer l'équipement dans l'ensemble des services sociaux de la ville (SSP et EPI), des mairies d'arrondissement et des bibliothèques avec des ordinateurs, des tablettes ou des bornes en libre service.
- Améliorer l'offre de WiFi gratuit dans les centres d'hébergement (CHU, CHRS, CAO, CADA, etc.).
- Faciliter l'acquisition ou la mise en conformité du matériel informatique pour les structures associatives (ex. : clubs seniors, centres Paris anim', espaces jeunes, etc.).
- Faciliter l'achat d'équipements à moindres frais en favorisant les initiatives de reconditionnement de matériel informatique ou les prêts à taux réduit.

Échéance

2019

2019

2019

2019

Action 5 : connexion

- Veiller à prévenir la coupure de l'accès à internet et favoriser les connexions peu chères.

2019

Action 6 : favoriser l'engagement des bénévoles

- À partir de la plateforme parisienne « Je m'engage » et d'autres actions, recruter des aidants numériques bénévoles, notamment au sein des associations de solidarité, des entreprises, des fondations, des établissements d'enseignement supérieur, et parmi les seniors volontaires.

2017

Action 7 : une charte de l'aidant numérique

- Tester à Paris une charte de l'aidant numérique pour appuyer les professionnels et les bénévoles dans leurs pratiques en leur permettant de préciser leur rôle.

2017

Action 8 : appels à projets

- Au regard des besoins et des diagnostics locaux, soutenir les actions en faveur de l'inclusion numérique au sein du réseau, notamment par le moyen d'appels à projet interinstitutionnels réguliers.

2017



AXE 3 : former les aidants numériques

Action 9 : faciliter la formation des aidants numériques au sein du réseau d'inclusion numérique

Échéance

- Former les agents de la ville (intervenants sociaux, bibliothécaires, etc.) aux bonnes postures d'accompagnement numérique. 2017
- Former les médiateurs numériques professionnels sur l'administration en ligne. 2018
- Organiser la formation et la coordination des écrivains publics numériques. 2019
- Organiser la formation continue des aidants numériques non-professionnels (ex. : contrats d'insertion, services civiques et bénévoles). 2019
- Promouvoir les pratiques des personnes ressources dans les différentes structures (ex. : les ambassadeurs numériques du 13^{ème} arrondissement). 2017